

# Contribution à l'enquête publique

du projet éolien « Les Quatre Chemins »  
sur les communes de Balledent et Châteauponsac

À l'attention de M. le Président de la Commission d'Enquête

NOM, Prénom : GAL Michel

Adresse : A le Basnèges

Code postal : 87290 Ville : RANCON

Je m'oppose à ce projet et demande aux autorités compétentes de refuser l'autorisation de son implantation en raison de :

- La saturation du territoire par une multitude de projets éoliens dont celui-ci fait partie qui transforme l'équilibre d'une campagne préservée avec un mitage industriel portant atteinte à son attractivité (tourisme et nouveaux habitants).
- La trop grande proximité des habitations induisant des nuisances sonores et visuelles portant atteinte au cadre de vie de la population.
- L'atteinte au paysage bocager accueillant une biodiversité préservée (champs-souris, oiseaux, destruction des milieux naturels) qui caractérise ce territoire.
- L'atteinte aux monuments historiques et aux sites remarquables de ce pays.
- La perturbation d'un important couloir migratoire.
- La perte de valeur des biens immobiliers.

Commentaire éventuel :

le RAZ le bol de voir une politique  
pris devant Ecologie élaboree  
dans le secret le plus absolu aux  
bénéfices de société d'actionnaires  
pour la plupart exiles fiscaux

Fait à RANCON, le 22 Novembre 2021

# Contribution à l'enquête publique

du projet éolien « Les Quatre Chemins »  
sur les communes de Balledent et Châteauponsac

À l'attention de M. le Président de la Commission d'Enquête

NOM, Prénom : GAL Anne Marie

Adresse : 1, Les Bodnages

Code postal : 87292 Ville : Rancon

Je m'oppose à ce projet et demande aux autorités compétentes de refuser l'autorisation de son implantation en raison de :

- La saturation du territoire par une multitude de projets éoliens dont celui-ci fait partie qui transforment l'équilibre d'une campagne préservée avec un mitage industriel portant atteinte à son attractivité (tourisme et nouveaux habitants).
- La trop grande proximité des habitations induisant des nuisances sonores et visuelles portant atteinte au cadre de vie de la population.
- L'atteinte au paysage bocager accueillant une biodiversité préservée (champs-sous-bris, oiseaux, destruction des milieux naturels) qui caractérise ce territoire.
- L'atteinte aux monuments historiques et aux sites remarquables de ce pays.
- La perturbation d'un important couloir migratoire
- La perte de valeur des biens immobiliers

Commentaire éventuel :

Un projet qui interpose en  
public lieu les multinationales  
ne peut se targuer d'être  
au service des citoyens  
c'est le capitalisme qui asservit le  
peuple et non le contraire

Fait à Rancon le 21/11/21  
